

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 33 (1976)

Heft: 4: Transfert dans l'éducation physique

Artikel: Enseignement de base très large ou approfondissement exemplaire dans l'éducation physique à l'école?

Autor: Weiss, Wolfgang

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

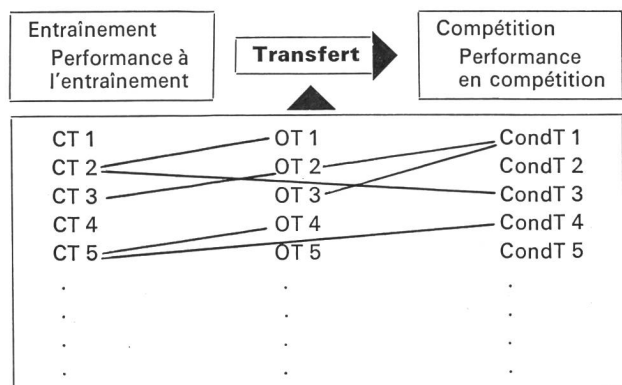
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au transfert comme le montre la figure 1. Il est naturellement clair que les mêmes contenus de transfert par exemple peuvent être liés à des occasions ou des conditions de transfert différentes.

fig. 1

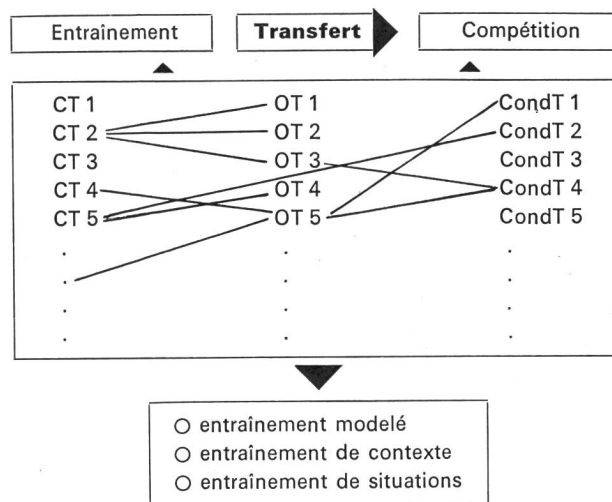


Il sera difficile à l'enseignant ou à l'entraîneur d'isoler des contenus respectivement des occasions respectivement des conditions de transfert et de les proposer aux athlètes à l'entraînement. Il semble que des méthodes comme l'entraînement modelé, de contexte ou de situations permettent des processus de transfert complexes (v. figure 2).

L'entraînement doit proposer des occasions et des conditions de transfert. L'athlète doit entraîner le «transfert».

Le groupe est également de l'avis que la compétition est le meilleur entraînement en vue d'un transfert.

fig. 2



Groupe de discussion 5

Enseignement de base très large ou approfondissement exemplaire dans l'éducation physique à l'école?

Modération: Karl-Heinz Leist
Wolfgang Weiss

Rapport: Wolfgang Weiss

Le groupe est composé notamment de maîtres et maîtresses d'éducation physique ainsi que de quelques entraîneurs. La majorité des membres étant francophone, la discussion se fait notamment en langue française. Le groupe décide au début de traiter le thème selon les différentes catégories d'âge. Les résultats peuvent être résumés de la façon suivante:

A. Six à dix ans

1. Le groupe est de l'avis que l'on peut attendre très peu de transferts latéraux entre les domaines d'expérience motrice de base à ce niveau.

Parmi les domaines d'expérience de base citons:

- courir, sauter, sautiller
- nager
- glisser sur la glace et la neige
- s'ébattre sur des engins
- rapports avec le partenaire
- jouer avec des balles de la main, de la tête, du pied etc.

L'expérience motrice directe dans ces domaines est indispensable. On ne peut supposer que les expériences faites dans un domaine (apprentissage exemplaire) montrent un effet de transfert dans d'autres domaines. Chaque restriction signifie donc renoncer intentionnellement à cette expérience.

2. On peut en conclure, qu'il faut donner, à ce niveau, la priorité à la variété de l'expérience motrice. Les enfants doivent pouvoir vivre des rapports si possible de nature différente qui existe entre leurs mouvements et l'environnement. Il ne s'agit pas d'apprendre d'une façon formelle ou même d'inculquer des formes d'exercice fixes, mais d'expérimenter dans le domaine de la motricité.

3. La question suivante se pose maintenant: selon quels critères faut-il établir le catalogue de cette variété? A ce propos on argumente souvent avec le caractère naturel. Mais il est tout aussi évident que la tradition des sports établis et ainsi les équipements à disposition jouent également un grand rôle dans le choix du contenu des leçons. Le groupe s'est mis d'accord sur trois aspects:

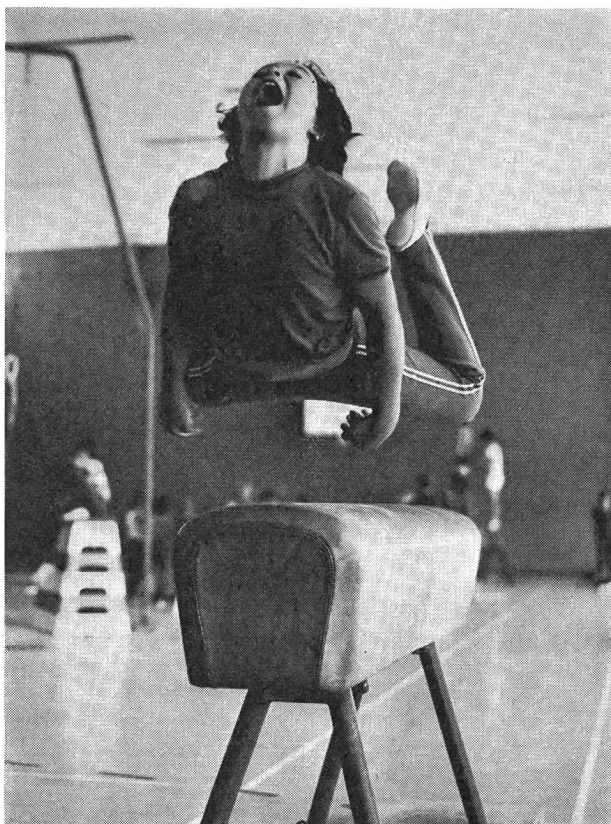
- les expériences doivent être adaptées aux enfants et élargir l'horizon,
- il faut garantir un développement complet et varié des fonctions corporelles,
- il faut mettre à disposition un large éventail de possibilités pour développer les sports de la jeunesse et les sports «life-time».

B. Onze à quinze ans

1. A ce niveau également, l'on ne peut attendre que peu de transferts latéraux directs d'aptitudes cinétiques entre les différents domaines d'expérience motrice de base. Mais vu que des expériences de base ont déjà été acquises, il est possible d'approfondir la formation dans différents domaines et de donner aux élèves la possibilité de vivre consciemment des expériences faites dans les processus d'apprentissage. Vu sous cet aspect, l'éducation du mouvement et de la tenue pourrait jouer un rôle important dans le sens d'un apprentissage exemplaire. Les élèves doivent apprendre à observer des

mouvements, à imiter, à corriger, à donner des instructions et à se familiariser avec les principes de la variation, du dosage, du «timing» dans le processus d'apprentissage.

Le groupe est de l'avis qu'un transfert de telles expériences avec des *processus d'apprentissage* sur différents domaines des aptitudes cinétiques est possible.



2. Supposant qu'un transfert latéral des expériences d'apprentissage est possible, l'*apprentissage exemplaire* devient très important à ce niveau. Il est

donc recommandé de procéder par étapes dans le développement des différents domaines du mouvement, c'est-à-dire que les expériences faites à un endroit sont transférées intentionnellement à un autre et mènent ainsi plus rapidement au succès.

3. A ce niveau, il faut continuer à développer le *catalogue* des domaines d'expérience motrice de base, tenant toutefois davantage compte de l'approfondissement et par-là de l'expérience motrice consciente que de la variété complète. La spécialisation dans le cadre de l'école ne vise pas à obtenir des aptitudes physiques maximales dans différents déroulements de mouvements, mais à faire des expériences approfondies dans l'apprentissage de déroulements de mouvements et à les transférer intentionnellement à d'autres domaines de l'apprentissage moteur.

C. Seize à dix-neuf ans

1. Le transfert latéral entre différents domaines du comportement moteur n'a plus de grande importance à ce niveau. Par l'expérience consciente de *structures opposées de différentes disciplines sportives*, il s'agit d'un côté de diminuer le risque d'un transfert négatif et de l'autre de développer la faculté de choisir intentionnellement des sports.
2. A ce niveau, il faut abandonner la variété au profit d'un *choix conscient* de sports. Avec ce choix, on peut continuer à développer les aptitudes déjà acquises ou apprendre d'autres sports. Dans le second cas, les expériences de base acquises très tôt et la faculté développée d'apprendre des mouvements plus tard devraient représenter de bonnes conditions.

D. Le résultat global

du travail de ce groupe peut être formulé de la façon suivante:

1. L'approfondissement exemplaire permet d'apprendre des processus d'apprentissage qui peuvent être transférés et qui permettent une certaine variété.
2. Le transfert de processus d'apprentissage doit être enseigné intentionnellement.

Groupe de discussion 6

Enseignement de base très large ou approfondissement exemplaire dans l'éducation physique à l'école?

Modération: Peter Röthig
Uwe Holtz

Rapport: Heinz Lutter

Le groupe de travail s'est tout de suite rendu compte qu'il ne pouvait s'agir ni d'une alternative ni d'une antinomie.

La thèse suivante a été formulée au début de la discussion:

Pas plus d'approfondissement exemplaire que nécessaire, une variété aussi grande que possible.

Les membres du groupe sont convenus ensuite de fixer des limites et de discuter le problème du sport scolaire notamment sous l'aspect de l'activité de loisirs:

Préparer au temps des loisirs dans le cadre du sport scolaire signifie, rendre l'élève capable

- de pratiquer et d'organiser un jour le sport «life-time»,
- d'optimiser son comportement moteur,
- de stabiliser ses intérêts au sport,
- d'atteindre un certain degré d'évaluation dans son comportement sportif.

Dans ce contexte, on a soulevé la question: comment peut-on préparer les élèves à la vie à travers le sport scolaire?

Deux modèles sont possibles:

- a) Donner tout d'abord une formation de base large et solide, puis pratiquer le sport choisi. Ainsi, l'intérêt et les dispositions sont stabilisés de sorte qu'ils suffisent pour continuer l'activité sportive en dehors de l'école.
- b) Enseigner des aptitudes motrices *générales*, familiariser l'élève avec les règles et la réalité du sport, c'est-à-dire lui communiquer les notions nécessaires pour qu'il puisse, plus tard, s'adapter à de nouvelles situations dans son activité sportive: cette adaptation peut avoir un motif personnel, être due à des circonstances extérieures (l'installation nécessaire